

battre en commun l'abus et le danger dont ils sont également menacés, ainsi que le public. Dira-t-on qu'il est humiliant pour eux d'avoir servi de sujet dans cette expérience ? Mais pas le moins du monde. Leur perspicacité ordinaire n'a pas été mise en défaut ; il ressort au contraire de leurs explications qu'ils ont tenté l'impossible pour avoir la confirmation de cette dépêche, et que ne pouvant rien savoir de plus, vu l'isolement de la localité où s'était produit la soi-disant catastrophe, ils ont fait strictement leur devoir en publiant cette désolante mais importante nouvelle.

Les journaux directement intéressés à cette affaire, ainsi que la compagnie de télégraphe, produisent une version toute différente que celle de la *Presse* et, jusqu'à nouvelle preuve, tout aussi admissible. Ils disent que la dépêche destinée à la *Presse* ne leur a pas été communiquée par la compagnie incriminée, mais bien par le représentant québécois de la *Presse* qui aurait, comme cela se pratique journallement entre reporters, donné à ses confrères et camarades des autres journaux les détails de l'accident. Si ce fait était prouvé, le coupable serait ce correspondant qui aurait alors, par un excès de zèle reprehensible, tendu à autrui un piège déloyal.

Pour ce qui concerne la *Presse*, nul ne peut la blâmer d'avoir fait cette tentative. Et si elle s'est simplement bornée à se faire adresser une dépêche fabriquée de toutes pièces mais uniquement destinée à elle, dans le but de constater si, oui ou non, la compagnie de télégraphe la dévalisait, elle a très bien fait, car la recherche qu'elle faisait l'intéressait à un haut degré et n'intéressait pas moins le public. Mais si elle n'a agi que dans le but mesquin de "mettre dedans" des confrères, elle méritera un blâme sévère.

Voilà l'incident. Comme il devra se terminer devant les tribunaux, il convient d'attendre la décision de la justice. Nous tirerons après une moralité de l'aventure.

ALLUSIONS ET CITATIONS LITTÉRAIRES

Ah ! ne me brouillez pas avec la République !

Vers de Corneille, dans sa tragédie de *Nicomède*. Le vieux Prusias, roi de Bithynie, a deux fils : Nicomède, l'aîné, prince fier, indépendant, haïssant les Romains, et qui a pris des leçons d'Annibal, et Attale, qui, élevé par ces mêmes Romains, jouit de toutes leurs sympathies. Le sénat le voudrait voir régner à la place de Nicomède, dont il connaît les sentiments hostiles, et il s'en explique à Prusias par la bouche de son ambassadeur Flaminius. Prusias est dans un mortel embarras : dévoué aux Romains, il ne saurait cependant fouler aux pieds les droits d'un fils qui lui a rendu les plus éclatants services. Dans cette cruelle perplexité, c'est Nicomède lui-même qu'il prie de répondre à l'ambassadeur, et le prince le fait en termes fiers qui achèvent de mettre le vieux roi à la torture :

De quoi se mêle Rome ? Et d'où prend le sénat,
Vous vivant, vous régnant, ce droit sur votre Etat ?
Vivez, régnez, seigneur, jusqu'à la sépulture ;
Et laissez faire après ou Rome ou la nature.

PRUSIAS.

Pour de pareils amis, il faut se faire effort.

NICOMÈDE.

Qui partage vos biens aspire à votre mort ;
Et de pareils amis, en bonne politique...

PRUSIAS.

" Ah ! ne me brouillez pas avec la République ; "
Portez plus de respect à de tels alliés !

Dans l'application, ce vers s'emploie pour marquer la peur que l'on a de déplaire à une autorité ou à un parti puissant.



1604, rue Notre-Dame, Montréal

OFFICE DE PUBLICITE, DE TRADUCTION, DE CORRESPONDANCE, ETC.

Le TRAIT D'UNION ne sera pas seulement un journal destiné à servir d'intermédiaire entre tous ses lecteurs ; ce sera également une agence fondée en vue de faciliter, entretenir et multiplier les relations sociales, amicales, commerciales, d'affaires et autres.

Les personnes qui devront particulièrement recourir aux services du TRAIT D'UNION sont :

Celles qui ne savent pas écrire ;

Celles à qui un travail pénible fait trembler la main ;

Celles qui sont parfois embarrassées pour écrire à un supérieur, à un parent, à un ami, à un fournisseur ou à un client plus instruit qu'elles ;

Les fiancés qui éprouvent quelque difficulté à exprimer leurs sentiments ;

Les employés de toute profession qui, bien que connaissant parfaitement leur état, sont embarrassés lorsqu'il s'agit de solliciter un emploi ;

Les contribuables qui ont une réclamation à faire aux autorités, ou une correspondance sur un objet d'intérêt général à publier dans les journaux ;

Les jeunes gens, les groupes, les sociétés qui, à l'occasion d'un mariage, d'une fête, d'une nomination, ou de toute autre circonstance pour laquelle il est d'usage d'offrir des félicitations collectives, désire présenter une adresse artistique ;

Les petits commerçants qui n'ont pas de commis et qui, faute de temps ne peuvent faire leur correspondance ou relevés de comptes ;

Celles qui sont appelées à porter une santé dans un banquet, ou à y répondre, et qui veulent se distinguer par un discours original et correct, etc., etc.

En un mot, tous ceux qui faute de connaissances, d'habitude ou de temps ne peuvent se livrer à ces travaux, s'adresseront en toute confiance au TRAIT D'UNION qui exécutera promptement d'une façon irréprochable et à un prix minime : *Lettres, adresses, pétitions, comptes, devis, inventaires, vérifications, soumissions, applications, pages d'album, poésies, chansons, acrostiches, épithalames, madrigaux, discours, toasts, corrections d'épreuves et de manuscrits, articles de journaux, contes, nouvelles, traductions, travaux calligraphiques, cartes de visite, menus, plans, dessins, impressions, etc., etc.*

Le cheveu blanc

Mme de Brillac et sa fille Claire, devenue Mme Delrieu par son mariage avec l'illustre docteur, étaient toutes deux en visite chez Mme de Morancey, une amie ancienne de la famille, rue Pasquier.

Mme de Brillac se leva la première, après un quart d'heure de causerie vague, s'excusa, sortit avec un charme délicieux, et comme dans le grand salon à tapisseries, bien clos, où des violettes embaument, Mme de Morancey restait seule avec Claire, elle lui dit :

— Votre mère est vraiment un chef-d'œuvre ! A quarante-deux, non quarante-trois ans et cinq mois, la voilà aussi fraîche, aussi jeune, aussi vivace, et plus belle, que lorsque nous nous sommes connues. Elle doit avoir quelque secret de Jouvence, — que je ne chercherai point, par la raison bien simple que je devine : pour vous conserver ainsi il n'y a rien de tel que le bonheur, et ma chère amie, son deuil réservé, a été la femme la plus heureuse que je sache. Le regard dont elle vous fixe, vous étonne, est celui de sa jeunesse même, et quand elle sourit, on dirait qu'il y a toujours de l'espérance dans ce sourire. On devrait la marier.

— Ah ! mais non, ah ! par exemple, s'écria Mme Delrieu, je ne donne pas mon consentement ! Je tiens à ma mère, je ne peux me priver d'elle, c'est la meilleure de mes amies.

Puis, sur un silence :

— Vous savez bien comment nous vivons, pas un jour sans nous voir... Le matin, après mon hydrothérapie chez le docteur Meller, je monte chez elle, l'embrasse, lui fais la causerie pendant que de sa propre main, — chut ! elle ondule ses cheveux d'un jais comme il n'en est plus, et souvent l'après-midi aussi, par les magasins, ensemble, longuement, nous flânons. Mon goût n'est rassuré que lorsque le sien a prononcé. Il n'y a qu'elle pour dénicher une rareté seyante ou accommoder une occasion. Elle y met une imagination, un feu, qui embellissent le moindre chiffon. Et que de fois, à nous contempler ainsi côte à côte, on nous a prises pour les deux sœurs !... Mais c'est ma mère qui a tous les succès.

— Une autre que vous, ma toute belle, en serait un peu jalouse ?

— Oh ! la méchante idée ! Jalouse, moi ?... et de maman ?... Ah ! non, je l'adore !... Mais si vous voulez tout savoir, c'est un sentiment singulier que j'éprouve... quelque chose qui serait plutôt de la tristesse. Je n'ai pas d'abord très bien saisi... je commence seulement à me rendre compte...

— Voyons, voyons, murmura Mme de Morancey, confiez-moi cela...

Et tandis que l'eau du thé chantait dans la bouillotte anglaise et qu'une intimité propice régnait, d'une voix qui était très douce, mais comme avec un regret, un souci de demander pardon à l'absente de ce qu'elle allait dire, Claire commença.

* * *

— Oui, certes, c'est une faveur du ciel, que de porter son âge comme fait ma mère, et sans doute que plus tard, j'offrirai beaucoup pour être sa fille dans ce privilège aussi.

... Mais il s'agit d'aujourd'hui, et aujourd'hui, c'est trop charmant de posséder une mère aussi riieuse, éveillée, comprenant tout, et si gentiment camarade. Elle est avec mon mari simplement comme une aînée, nous avons les mêmes fournisseurs, les mêmes relations, et quand le même miroir nous renvoie nos deux images, c'est la sienne qui rayonne, avec une souveraine jeunesse, une expression de coquetterie et de verve qui donnent envie de lui dire mille folies.

N'avez-vous pas été surprise du ton de notre grande affection ? A nous voir, à nous entendre, croirait-on que c'est la mère et la fille qui vont, viennent et parlent ? Je dis couramment qu'elle est ma mère si jolie, comme une enfant que j'aurais eue dans une existence antérieure,